



Commission Départementale D'Information et de Formation

PV n° 10
Réunion 25 juin 2026 18h30
(Au District)

Animateur : M. TCHENQUELA *Didier (CD)*

Présent(e)s : MME DORFIN *Véronique*
MM. BILLAULT *Éric*

Excusé(e)s : MME BONNET-SAINT- GEORGES *Camille (CD)*
MM. MICHEL *Didier* - DELORME *Gérard (CD)*

Invité (e)s : MME RUIMY *Fany*
M. CANO *Vincent (Inspecteur d'académie Inspecteur pédagogique régional en EPS)*

Pour info : M. CHASSON *Kevin*

Ouverture de la réunion

Ouverture de la réunion à 18H40, par un remerciement de l'animateur aux participants, pour leur présence.

I. Projet formation gestion des conflits

La CDIF reçoit ce jour Mme RUIMY Fanny, membre invitée du comité directeur et M. CANO Vincent (*Inspecteur d'académie Inspecteur pédagogique régional en EPS*), afin d'élaborer une méthodologie et un planning de déploiement sur le projet de la formation de la gestion des conflits.

1.1 Contexte et mise en place du projet de formation :

a. Besoin identifié :

Un besoin de formation aux compétences psychosociales (gestion des émotions, interactions) a été identifié au sein de l'éducation nationale et du milieu sportif, notamment pour les adultes encadrants.

Une association nationale de formateurs a été mise en relation avec le SDJES 92, qui recherche des intervenants pour former les clubs des Hauts-de-Seine. Une demande de subvention pour un forfait de formation de 12 heures a été montée avec le District, et acceptée.

b. Modalité de la subvention :

La subvention est répartie entre l'intervention (75%) et le District (25%). La part du District peut être justifiée par la facturation de la location de salle, ce que le District réalise d'ores et déjà pour certaines réunions.

Vincent CANO nous présente ce jour un projet de formation, porté par le département SDJES 92 (Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports), visant à « prévenir et lutter contre les violences dans le sport : gestion des conflits ». Le support de présentation de M. CANO a été transmis au groupe.

Le financement est public, via un appel à projets se clôturant fin mai 2026. L'intervention est financièrement neutre pour les clubs et le district. Modèle financier : Le montage prévoit une prestation subventionnée (ex : 1000€) couvrant 750€ pour les formateurs et 250€ facturés par le club pour la mise à disposition de locaux, même si non nécessaire.

1.2 Contenus et thématiques de la formation :

- **Thème central** : Le leadership, décliné pour deux cibles prioritaires :

- **Arbitres** : Développer le charisme, l'autorité naturelle et l'interaction pour devenir le « patron du terrain ».
- **Éducateurs de club** : Renforcer le leadership face aux enfants en promouvant une posture « exigeante et bienveillante »
- **Parents à travers** la « co-éducation ».

- **Axes pédagogiques** :

- **Connaissance de soi** : Travailler sur ses propres réactions émotionnelles (« drivers ») et son style personnel pour désamorcer les conflits. L'intervention d'un formateur externe est jugée essentielle pour cette prise de recul.
- **Comprendre le conflit** : Aborder les théories de la communication et les typologies de situations conflictuelles pour rassurer et donner un cadre.

- Prévention et détection des signaux faibles : Améliorer la capacité à anticiper les incidents, notamment aux moments clés d'un match (après un but, etc.)
- Gestion in situ : Se concentrer sur la gestion du conflit pendant le match, avec une gradation disciplinaire allant des signes verbaux aux sanctions. Un cas pratique central est proposé : un éducateur qui crie depuis le banc de touche.
- **Importance de l'avant match** : La posture, la ponctualité et les premières décisions de l'arbitre sont cruciales pour établir le leadership et la crédibilité.

1.3 Stratégie de déploiement et logistique

- **Formats** : Le présentiel est privilégié car les expériences passées en distanciel ont montré de faibles taux de participation. Le format retenu est une session de 2 heures extensible à 3 heures, le samedi matin (09h30-11h30), créneau jugé le plus pertinent.
- **Ciblage** : En premier lieu, les arbitres, très facilement mobilisable via la CDA, avec une première phase visant un groupe d'environ 20-30 personnes. L'ouverture aux éducateurs, dirigeants et bénévoles est envisagée. L'approche « top-down » via l'implication des présidents de club, est jugée cruciale pour garantir la participation.
- **Calendrier** : Plusieurs dates sont envisagées (séances de formation continues des arbitres : (10 octobre, 13 décembre), et les événements clés sont identifiés pour présenter le projet, comme la réunion des présidents de club le 30 juin (collège des présidents) ou celle du 19 septembre (réunion de rentrée). Une intervention est également envisageable lors d'un stage à Clairefontaine en janvier 2027.
- **Analyse des incidents** : Un document analysant les incidents de violence par club sera utilisé pour responsabiliser les acteurs et mesurer l'impact des formations.

1.4 Formation des formateurs et enjeux spécifiques

- **Échanges inter-formateurs** : Il est envisagé d'organiser des rencontres entre formateurs d'enseignants et formateurs d'arbitres pour partager les approches, notamment sur l'animation des mises en situation.
- **Cadre de la formation** : Il existe une contrainte liée aux modules fédéraux (FFF/IR2F) qui sont très calibrés. La création d'un format local non certifié est une option pour plus de flexibilité. L'intérêt pour un dispositif « former des formateurs » dans les clubs est souligné.
- **Observation des arbitres** : Les arbitres sont observés deux ou trois fois par an, mais il peut exister un décalage entre la perception de l'observateur et celle de l'arbitre. La manière de communiquer le feedback est cruciale. Un accompagnement des observateurs est possible.
- **Arbitres féminines** : Des problématiques spécifiques liées aux stéréotypes et à l'accueil des arbitres féminines ont été identifiées et nécessitent d'être intégrées dans la formation.

1.5 Prochaines étapes

- ❖ Présenter le projet de formation lors de la réunion des présidents de club du 30 juin pour évaluer leur intérêt. (*François CHARRASSE*).
- ❖ Confirmer la date de la première formation (le 10 octobre est pressenti) et le format (2h ou 3h, le samedi matin)
- ❖ *Éric BILLAULT* enverra le calendrier et le programme des formations d'arbitres pour planifier les interventions.
- ❖ Élaborer la formation de 2 heures, axée sur le cas pratique de « l'éducateur agressif », à destination des clubs et des participants.
- ❖ Calibrer le contenu précis et les objectifs pédagogiques pour une session de 2 heures.
- ❖ Confirmer avec le trésorier du District les modalités de facturation de la location des salles.
- ❖ Organiser une session d'échange entre les formateurs qui animeront et les formateurs d'arbitres pour valider le contenu de la formation pour les arbitres et son adéquation avec leurs autres formations.
- ❖ Établir un plan de déploiement détaillé incluant les options pour le public des éducateurs des clubs
- ❖ Obtenir l'autorisation du directeur du District pour la diffusion d'un document sur la cohérence des formations

II. Bilan des activités saisons 2025-2026

La commission parcourt l'ensemble des éléments (formations, outils de communication et projets) auxquels elle a collaboré ou qu'elle a réalisé dans la saison en cours.

Des objectifs de formation pour la saison 2026-2027 sont établis.

III. Points divers

- RAS

La prochaine réunion se tiendra (**à préciser par l'animateur**)

Fin de la réunion à : 20H15

Didier TCHENQUELA
Animateur Commission Départementale d'Information et de Formation
Membre du Comité directeur du District des Hauts-de-Seine

